

COMPTE RENDU DE LA REUNION DES ASSOCIATIONS DU 28/09/2012

Parmi les associations

Etaient présentes ou représentées :

L'AAPE ; L'ATELIER DU TEMPS LIBRE ; LE BARIE CASTETS BASKET CLUB ; LE CASTETS ATHLETIC CLUB FOOTBALL ; LE CLUB DE L'AMITIE ; LE COMITE DES FETES ; LE COMITE DES FOIRES ; LE GRAND DEBALLAGE ; LE JUDO CLUB BIEUJAC ; L'ESSENCE UL ; LA SOCIETE DE CHASSE ; L'USEP ; LE WESTERN DANSE COUNTRY C2C.

Etaient non présentes mais excusées :

L'ILOT DES ARTS ; LES LOISIRS CREATIFS ; LES ASSOCIATIONS REUNIES.

N'étaient pas présentes :

L'AMICALE DES ANCIENS POMPIERS ; LE CERCLE DE LA CONCORDE.

Parmi les élus

Etaient présents :

Josiane CARTIER, Nadine LAGA, Vincent MARCHAL, Michel GARRAS et Sandrine RIBEYROT

N'étaient pas présents mais excusés :

Nathalie RACOLIN et Jean-Pierre SART (maire)

L'ordre du jour était le suivant :

- Attribution des dates des lotos 2013 (calendrier ci-joint) ;
- Point sur les manifestations 2012 ;
- Point sur les réservations de la salle des fêtes pour 2013 ;
- Forum des associations 2013 ;
- Questions diverses.

Préambule

Madame GALLISSAIRE Laurette fait part à l'assemblée que l'association Restauration des Eglises est en sommeil et que le solde de trésorerie de cette association leur a été rétro-versée.

Madame Sandrine RIBEYROT et Monsieur Michel GARRAS s'étonnent de cette information car elle n'est pas signalée en mairie à leur connaissance. Ce dernier précise d'ailleurs qu'un nouveau bureau aurait été composé.

Il est donc demandé à cette association de bien vouloir se manifester en mairie pour l'informer de son devenir.

ATTRIBUTION DES LOTOS 2013

La règle des 6 lotos maximum par association et par an est rappelée avant toute discussion.

Le nombre d'associations souhaitant l'organisation de lotos étant croissant et le nombre de dates disponibles demeurant constant d'une année sur l'autre (le jeudi soir), il est demandé aux associations de respecter la volonté de chacune.

Après concertation et les efforts fournis par l'ensemble d'entre elles, le calendrier a pu être finalisé dont un exemplaire vous est adressé en pièce jointe.

MANIFESTATIONS 2012

L'ensemble des associations est satisfait du déroulement de leurs manifestations durant l'année 2012.

Une très bonne fréquentation a été constatée et aucun incident n'a été signalé.

(Intervention de Michel)

RESERVATION DE LA SALLE DES FETES POUR 2013

En raison du nombre élevé de réservations déjà effectuées pour l'année 2013, il est demandé aux associations de bien vouloir indiquer les dates de leurs manifestations 2013 nécessitant la réservation de la salle. Le calendrier a donc été complété et est consultable en mairie.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme annoncé dans une précédente réunion, le forum des associations va revoir le jour en 2013 sous une autre formule.

La date de cette manifestation est arrêtée au 14/09/2013 et celle-ci sera organisée au stade des Charmilles.

La formule n'est pas choisie de manière définitive mais un challenge inter-associations couplé à une présentation de chaque association sous forme de stand est proposé. De prochaines réunions seront nécessaires pour la finalisation de ce projet et les associations elles-mêmes sont mises à contribution pour apporter des idées sur les épreuves notamment.

QUESTIONS DIVERSES

- Madame Sandrine RIBEYROT indique que le conseil municipal a mis en place une convention pour l'utilisation du camion dans le cadre des activités des associations. Cette convention a pour effet de réglementer l'utilisation du camion : celui-ci, par ailleurs outil de travail de la municipalité en semaine, est assuré par la compagnie de la commune et il a semblé important de responsabiliser tout utilisateur par le biais d'une caution entre autres.
- Il est indiqué à toutes les associations que la propreté de la salle des fêtes, utilisée notamment lors des lotos, laissait à désirer. Il est donc demandé à celles-ci d'être vigilantes : la salle des fêtes est accordée à titre gracieux à toutes les associations qui en font la demande et pour éviter la prise de dispositions plus contraignantes à l'avenir, la municipalité exige la restitution de la salle après un nettoyage complet.
- Il est annoncé une nouvelle activité dans l'association « Le temps libre » : des cours de danse orientale tous les samedis matin durant 2 heures sous l'égide d'un professeur. Cette association a demandé l'utilisation d'une salle à l'étage de la mairie. Cependant, des précisions sont nécessaires avant l'acceptation par le conseil, au demeurant favorable, et il est donc demandé à Madame GALISSAIRE de bien vouloir se rapprocher de la mairie pour finaliser les conditions d'utilisation de cette salle.
- Deux associations devraient voir le jour prochainement : la première pour jouer à la pétanque et, une autre, « A la croisée des aiguilles », qui permettra à tout public de montrer son talent en termes de tricot, broderie, etc...
- L'achat des gobelets à l'effigie de la commune est abandonné : les associations dans l'ensemble ne semblent pas convaincues par l'utilité de cette formule, mettant même des questions d'hygiène en avant. La commission des associations précise que ce sujet ne sera plus abordé à l'avenir.
- La présidente de l'USEP indique que la fête des écoles est prévue pour l'année 2013 au vendredi 28 juin et demande à ses paires si cette date ne se chevauche avec une autre manifestation. Cette date étant libre, la fête de l'école est donc confirmée au vendredi 28 juin 2013.
Le comité des foires précise que ses marchés nocturnes auront lieu les 22/06/2013, 06/07/2013, 20/07/2013, 02/08/2013 et 16/08/2013.

Les élus présents remercient chaleureusement tous les participants à cette réunion et vous convient à une prochaine en novembre 2012.